

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Quasi-stabilité des taux en septembre : toujours le moment d'acheter ou de renégocier !

Paris, le 4 septembre 2013 – Comme prévu, la rentrée s'annonce plutôt favorable pour les potentiels acheteurs. Seule la moitié des banques a remonté ses taux de crédit, de 0,15 point en moyenne. Dans ce contexte, les taux moyens restent quasi-stables (3,31% sur 20 ans) à un niveau très avantageux offrant toujours de bonnes opportunités d'achat ou de renégociation.

#### Une banque sur deux a augmenté ses taux de crédit en septembre

Après un début de remontée en juillet et août, le mouvement marque le pas en septembre avec seulement 50 % des banques qui augmentent leurs taux (contre 70 % le mois précédent) de 0,16 point en moyenne. **40 % des barèmes reçus restent stables.** Quelques banques ont même procédé à des baisses sur les durées les plus courtes (10 ans ou moins). **Les taux moyens restent ainsi quasi-stables par rapport au mois dernier : 3,01 % sur 15 ans, 3,31% sur 20 ans, 3,68 % sur 25 ans** (contre 2,98 % sur 15 ans, 3,29 % sur 20 ans, 3,64 % sur 25 ans en août).

« Comme attendu, nous constatons une accalmie sur les taux en ce mois de septembre, crucial pour les banques car traditionnellement riche en transactions immobilières. Le moment est donc opportun pour ceux qui veulent acheter, et ce pour plusieurs raisons : les taux restent à un niveau historique et encore inférieur au précédent plus bas de fin 2010, il va y avoir davantage de biens à vendre grâce à l'abattement exceptionnel de 25 % sur les plus-values immobilière depuis le 1<sup>er</sup> septembre, et les frais de notaire n'augmenteront pas avant quelques mois » analyse Hervé Hatt, président de meilleurtaux.com.

#### Les opérations de renégociation, toujours intéressantes

Compte tenu du niveau encore très bas des taux, les opportunités de renégociations sont toujours nombreuses dès lors qu'il y a environ 1 point d'écart sur le taux. « Même les crédits récents peuvent avoir intérêt à être rachetés : par exemple, un crédit souscrit en janvier 2012 à 4,30 % sur 20 ans peut aujourd'hui être renégocié à 3,30 % hors assurance avec un gain de près de 50 € par mois et une économie totale allant jusqu'à 15 000 € en réduisant la durée » calcule Sandrine Allonier, responsable des études économiques de meilleurtaux.com.

#### Exemple de renégociation d'un crédit de 200 000 € souscrit en janvier 2012

Valeur d'achat du bien hors frais à l'origine	250 000 €
Montant initial du prêt	200 000 €
Taux du prêt hors assurance	4,30 %
Mensualité actuelle Hors assurance	1 244 €
Durée restante estimée	18 ans et 4 mois
Capital restant dû estimé	189 090 €
<b>Montant à racheter (incluant les pénalités et la garantie)</b>	<b>197 032 €</b>
<b>Taux de renégociation estimé</b>	<b>3,30 %</b>
<b>Mensualité future réduite estimée</b>	<b>1 195 €</b>
<b>Gain estimé en mensualité</b>	<b>49 €</b>
<b>Gain sur le coût total si durée restante identique et mensualité réduite</b>	<b>10 767 €</b>
<b>Gain sur le coût total si mensualité identique et durée réduite</b>	<b>14 551 €</b>

#### À propos de Meilleurtaux – [www.meilleurtaux.com](http://www.meilleurtaux.com)

Depuis sa création en 1999, Meilleurtaux conseille les particuliers à la recherche d'un crédit immobilier. Il les met en relation avec les établissements bancaires susceptibles de leur accorder la meilleure solution de financement (taux du crédit, assurance de prêt, etc.), compte tenu de leur profil et de leur projet. Les services sont accessibles à partir du site Internet, via les plates-formes téléphoniques, ou auprès de l'une des 170 agences à Paris et en région.

#### Contacts presse

Sandrine Allonier

Tél. : 01 41 97 98 67

[communication@meilleurtaux.com](mailto:communication@meilleurtaux.com)